

PREFECTURE DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Pascal Marrou
☎ 04 42 99 10 32

pascal.marrou@culture.gouv.fr

23, boulevard du Roi René
13617 Aix-en-Provence
Cedex 1 FRANCE

Téléphone : 04 42 99 10 00

Télécopie : 04 42 99 10 01

www.culture.gouv.fr/paca/

DDEA des Alpes-de-Haute-Provence
Avenue Demontzey
BP 211
04002 DIGNE-LES-BAINS Cedex

à l'attention de Nadège SICARD-PIERY

N° 6 2 7 7

Aix-en-Provence, le 13 NOV. 2009

Objet : 04 – AUBIGNOSC - Plan Local d'Urbanisme - Porter à la connaissance

Comme suite à votre lettre du 20 octobre 2009 concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aubignosc, j'ai l'honneur de vous faire connaître les informations actuellement rassemblées dans l'inventaire informatisé national dit « Carte archéologique » qu'il convient de porter à la connaissance de cette commune afin d'assurer la protection de son patrimoine archéologique.

Je souhaiterais que l'ensemble de ces informations, carte et liste, soient retranscrites intégralement dans les dispositions générales du Plan Local d'Urbanisme, accompagnées en préambule du texte suivant :

« L'extrait ci-joint de la Carte archéologique nationale reflète l'état de la connaissance au 09 novembre 2009. Cette liste ne fait mention que des vestiges actuellement repérés. En aucun cas cette liste d'informations ne peut être considérée comme exhaustive.

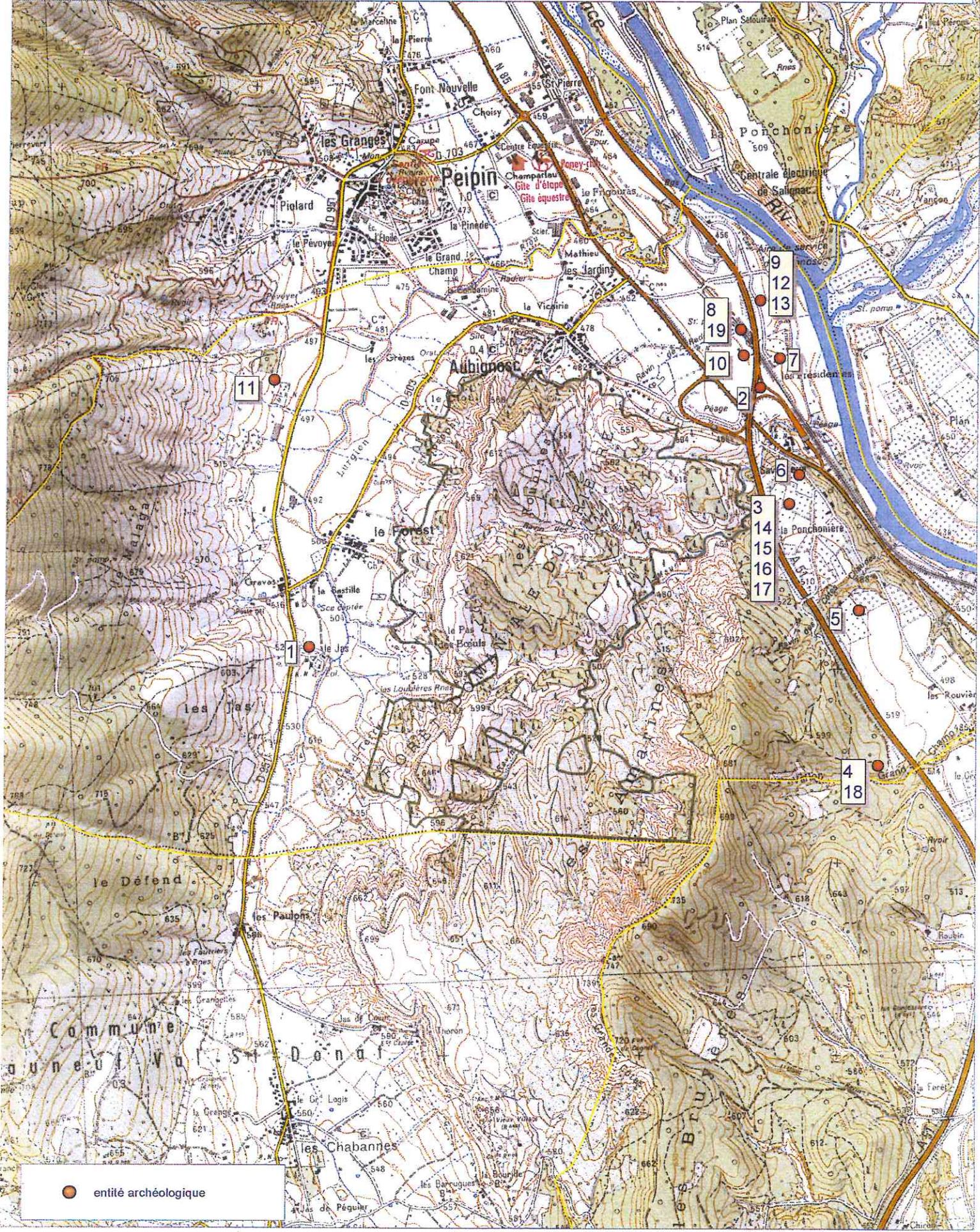
Conformément aux dispositions du code du patrimoine (livre V, art L.522-4), les personnes qui projettent de réaliser des aménagements, ouvrages ou travaux peuvent saisir le préfet de région afin qu'il examine si leur projet est susceptible de donner lieu à des prescriptions archéologiques.

En dehors de ces dispositions, toute découverte fortuite de vestige archéologique devra être signalée immédiatement à la Direction régionale des Affaires Culturelle de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Service régional de l'Archéologie) et entraînera l'application du code du patrimoine (livre V, titre III). »

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Directeur Régional
P.S. le Comité Régional
d'Archéologie

Xavier DELESTRE

P.J. : Extrait de la carte archéologique (liste et carte)



entité archéologique

Sites archéologiques recensés sur la commune d'Aubignosc (04)

NOTA-BENE

Dans la colonne "N°", les numéros manquants correspondent à des informations archéologiques non localisées

N°	Nom du site	Lieu-dit	Vestiges	Chronologie	Précision	Parcelles
1	MAS BASTILLE/MAS LE JAS		bassin	Epoque indéterminée		
2	LES PRESIDENTES		mur	Gallo-romain		ZA(279);ZA(348);
2	LES PRESIDENTES		villa	Gallo-romain		ZA(279);ZA(348);
3	LA PONCHONIERE		habitat	Néolithique moyen		1440;
4	LES ROUVIERES		occupation	Gallo-romain		
5	COTES-CHAUDES		habitat	Epoque indéterminée		
6	RAVIN DE MAURIEU		habitat	Moyen-âge classique		
7	LES PRESIDENTES EST		habitat	Gallo-romain		
8	LES PRESIDENTES EST 2		habitat	Gallo-romain		
9	LES CROUZOURETS		occupation	Gallo-romain		
10	SOUS LES PRESIDENTES		occupation	Gallo-romain		ZA(355);ZA(357);ZA(359);
11	FOREST (LE)		occupation	Néolithique		
12	LES CROUZOURETS		occupation	Epoque moderne		

13	LES CROUZOURETS				Paléolithique Néolithique		
14	LA PONCHONIERE		foyer		Néolithique moyen	1440;	
14	LA PONCHONIERE		habitat		Néolithique moyen	1440;	
15	LA PONCHONIERE		trou de poteau		Néolithique moyen	1440;	
16	LA PONCHONIERE		fosse		Néolithique moyen	1440;	
17	LA PONCHONIERE		habitat		Néolithique récent	1440;	
18	LES ROUVIERES		occupation		Epoque moderne		
19	LES PRESIDENTES EST 2		bâtiment		Epoque moderne		
19	LES PRESIDENTES EST 2		exploitation agricole		Epoque moderne		